



LIEU

Marseille, en nos locaux.

DURÉE

24h / 8 demi-journées sur 8 à 10 semaines.

DÉLAI D'ACCÈS

Rappel sous 48h ouvrées.
Démarrage info bilan dans la quinzaine qui suit.
Démarrage du bilan selon vos disponibilités.

PRÉ-REQUIS

Détenir les savoirs de base en lecture et écriture française.

CONDITIONS TARIFAIRES

Trois financements possibles :

- Plan de formation
- Bilan tripartite
- CPF



ACCESSIBILITÉ TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

Mobilisation des dispositifs existants permettant d'adapter nos sessions à vos besoins quelque soit votre handicap.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Le bilan peut correspondre à une demande de :

- Changement dans un contexte d mobilité interne ou externe à l'entreprise.
- Reconversion ou réorientation professionnelle.
- Réflexion sur son parcours, professionnel et personnel.

MÉTHODES MOBILISÉES

MOYENS

Pédagogiques : Trois phases spécifiques (bilan personnel, bilan professionnel, projet professionnel), étalées dans le temps, qui permet de construire et structurer son projet et son plan d'action.

Outils pédagogiques : Des entretiens et différents types de supports (guides de réflexion) sont utilisés ainsi qu'une batterie de test choisie et adaptée au profil du bénéficiaire.

Techniques : formation réalisée dans l'une de nos salles dédiées, toutes équipées de moyens audio-visuels.

Encadrement : tous les formateurs sont consultants en entreprise et détiennent également une expérience. Ils sont issus d'un 3^{ème} cycle, et sont sélectionnés, formés et supervisés selon un processus qualité interne.

UN DÉROULÉ EN 3 ÉTAPES

1. Phase Préliminaire

- Présentation du déroulement du bilan, des méthodes et techniques utilisées, remise de la charte déontologique.
- Analyse de la demande de bilan (attentes, objectifs visés à travers cette démarche, etc.).
- Confirmation par le bénéficiaire de son engagement dans la démarche après information.

2. Phase d'investigation

- Collecte d'informations : parcours, valeurs, motivations, goûts, intérêts professionnels et personnels.
- Évaluation des connaissances, compétences, acquis professionnels et personnels.
- Détermination des possibilités d'évolution professionnelle.
- Identification des connaissances et compétences transférables
- Appréciation des écarts (acquis- requis) et mesures à mettre en œuvre pour les surmonter (valorisation des ressources, Validation des Acquis de l'Expérience, plan de formation).

3. Phase de conclusion

Permettant la prise de connaissance des éléments recueillis dans la phase d'investigation et de préciser les étapes de mise en œuvre du (des) projet(s).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nous proposons un entretien (téléphonique ou de face à face) dans les six mois pour répondre à une demande d'ajustement sur la mise en place du projet défini lors de la réalisation du bilan de compétences.



CONTACT

formation@fraissinetetassocies.fr

04 96 10 04 10

fraissinetetassocies.fr